ÉCONOMIE
Les employeurs réticents à embaucher des immigrants | B 4

CULTURE
Kanata sera présentée à Paris en décembre | B 2

CULTURE
Un inédit d'Orson Wells et plusieurs nouveautés au TIFF B 2

CAHIER 2

III ARTS VISUELS

Les soulèvements de Didi-Huberman

Le philosophe et historien de l'art présente une exposition où « tout le monde est fâché, mais content d'être ensemble »

JÉRÔME DELGADO
LE DEVOIR

Il fallait un enfant de sept ans pour livrer la meilleure synthèse de *Soulèvements*, une exposition où « tout le monde est fâché, mais content d'être ensemble ». L'anecdote rapportée par sa grand-mère, par ailleurs directrice du Jeu de Paume, musée parisien où l'exposition a amorcé son long parcours en 2016, a charmé, il va sans dire, l'auditoire.

Présentée à la Galerie de l'UQAM dans une énième version après celles de Paris, Barcelone, Buenos Aires et Mexico, cette exposition qui juxtapose colère et joie propose un parcours éclaté en images (surtout), en objets et en textes. Elle offre un discours sur « les différentes formes de soulèvement depuis Goya », selon le propre résumé de Marta Gili, la grand-mère en question.

Surtout, *Soulèvements* est le résultat des recherches de l'historien de l'art et philosophe de réputation Georges Didi-Huberman ou, comme l'exprime Louise Déry, directrice de la galerie universitaire, une des « faces visibles de la pensée de Didi-Huberman ».

L'homme à la grande stature et pourtant humble d'esprit, de passage à Montréal, ne qualifie pas cette exposition de résultat ni de ses recherches ni de quoi que ce soit. Il n'y a jamais de fin à un projet, soutient-il. Ne lui demandez pas non plus de partager sa définition de soulèvement. « Une définition contredit l'idée de recherche infinie qui est la mienne. Toujours chercher, toujours un désir. Si vous avez une définition, vous avez la satisfaction intellectuelle de votre truc et vous passez à autre chose. »

Mais pourquoi se révolte-t-on ? « Parce qu'on n'est content ni du présent ni de ce que le passé a apporté. On se révolte en vue d'un futur. Si on veut configurer un futur, c'est qu'on a un désir. Mais il n'y a pas de tension vers le futur sans la mémoire », prône-t-il.

Sans fin

« L'activité philosophique est une activité qui se révolte contre celles de redéfinition. Définir quelque chose, c'est dé-fini. Ça y est, c'est fini. Non, ce n'est jamais fini. On n'arrête pas la pensée », poursuit celui qui considère les mots, et les images, comme les éléments d'une chaîne infinie.

L'humilité du penseur s'exprime de différentes manières. Dans son aveu de ne pas détenir la grande vérité. Dans le laisser-aller qui teinte cette exposition itinérante : « Paris n'est pas au centre et [le reste] en périphérie. Chaque endroit a ses soulèvements. Il n'y a pas d'échelles, tu peux être seul et te soulever », plaide-t-il.

« La pensée, c'est un mouvement. Dès que t'as des cheveux gris, on te demande des résultats. Le dernier message de Foucault, avant sa mort, c'est que la vérité est toujours dans un rapport à l'altérité. Il faut aller encore [ailleurs] pour avoir une chance de toucher quelque chose. »

Auteur prolifique — « je ne fais que ça, écrire des livres », confie-t-il dans un entretien aux représentants du *Devoir* —, Georges Didi-Huberman a abordé plus d'un sujet en 35 ans d'écriture, de la mise en valeur d'un peintre de la Renaissance jusque-là négligé (Fra Angelico) à l'élaboration de nouveaux rapports entre le savoir et le regard (ses *Essais sur l'apparition*).

Le maître de conférences est aussi connu pour sa cinéphilie. L'exposition *Soulèvements*, la cinquième qu'il signe depuis 1997, s'étend d'ailleurs dans les salles de la Cinémathèque québécoise. Un programme cinéma complète le tout.

Eisenstein, Pasolini, Farocki et même des cinéastes contemporains comme László Nemes (*Le fils de Saul*) ont déjà été l'objet des écrits de Didi-Huberman. Dans *Sortir du noir* (2015), le philosophe s'attarde au *Fils de Saul*.

« Ce qui m'a plu, c'est que le réalisateur fonce avec un point de vue cinématographique très précis. Il a trouvé un type de cadre, de focal, de couleur, une bande-son incroyable. Ce film m'a laissé une trace. »

Le texte ne lui a pas valu que des éloges. Le réalisateur Alain Fleischer, un ami, lui a reproché dans les médias d'avoir été un intellectuel tombé dans le piège de la séduction. « Beaucoup d'intellectuels, à commencer par Barthes, méprisent l'émotion bruyante, vulgaire, populaire et souvent féminine. Moi, pas du tout », assure-t-il.

Didi-Huberman s'oppose aussi à une « pseudo-radicalité » à l'égard de la fragilité. S'émouvoir n'est pas, à ses yeux, une errance ou une faute. « Je sais que l'émotion est souvent manipulée. D'accord. C'est le même problème des images, qui sont manipulées, et immondes. D'accord. Ça veut dire qu'on supprimera les images ? On pourrait dire la même chose de la sexualité. Il y a un marché, la pornographie, c'est affreux. Alors, on ne doit plus faire l'amour ? » demande-t-il en riant.

Que l'exposition atterrisse dans une université lui fait grandement plaisir, parce qu'elle rend hommage aux étudiants, à « ceux qui cherchent, qui se posent des questions ».

Pour le colloque *Soulèvements : entre mémoires et désirs*, vendredi, Didi-Huberman abordera un sujet délicat, celui de « l'autochtonie ». Il opposera alors la notion de racine unique et rectiligne chez Heidegger à celle d'une arborescence de racines chez Benjamin.

Soulèvements du 7 septembre au 24 novembre

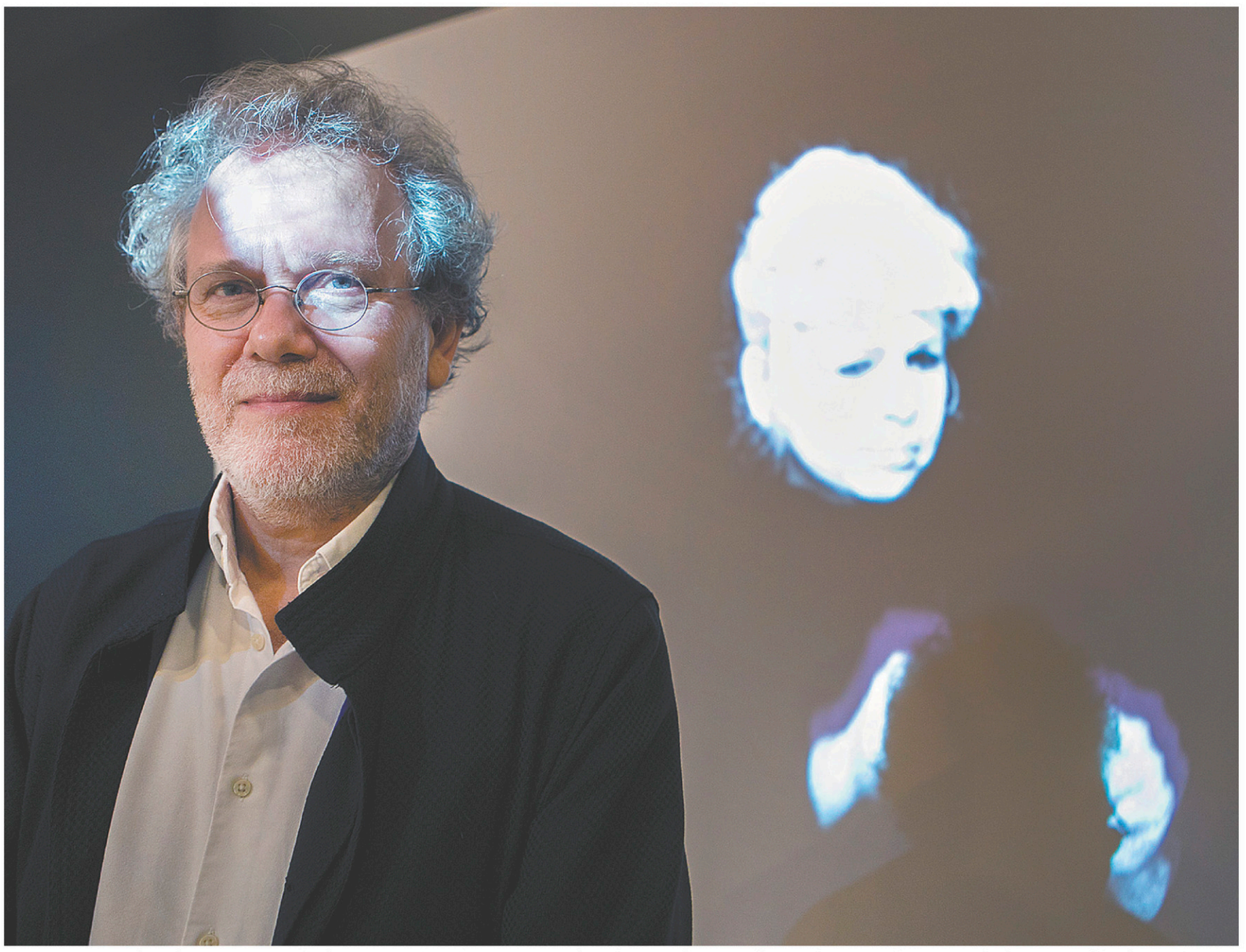

Pour Georges Didi-Huberman, on se révolte parce qu'on n'est content ni du présent ni de ce que le passé a apporté. « On se révolte en vue d'un futur. Si on veut configurer un futur, c'est qu'on a un désir. Mais il n'y a pas de tension vers le futur sans la mémoire », dit-il.
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Q&R

L'obsession des images, le classement des « corps »

Georges Didi-Huberman : Les images ne sont pas séparées du langage ni de la société ou de l'histoire. Il y a des musées qui placent d'ailleurs les œuvres dans un contexte d'images et de textes d'une manière remarquable. C'est le cas du Reina Sofia à Madrid avec Guernica de Picasso.
Nicolas Mavrikakis : Mais vous n'avez pas le droit d'y prendre de photos…
GDH : Je ne tiens jamais compte de ça. Je me suis déjà fait disputer par des gardiens. J'attends qu'ils partent [rires]. Je ne supporte pas que l'on m'interdise l'accès à une image ou à un livre.
NM : On vous dit obsédé par les images. Il y a des années, je vous ai posé une question et pour me répondre — à l'aide d'une image — vous aviez allumé votre ordinateur, sur lequel j'ai entraperçu un nombre astronomique de fichiers de photos. Comment les classez-vous ?
GDH : J'ai des centaines de milliers de fiches. J'en fais une vingtaine par jour depuis que j'ai 15 ans, à propos d'images, de textes… Elles ne sont pas rangées comme le faisait Barthes par ordre alphabétique, mais — étant donné mon rapport à la psychanalyse — par des thèmes qui s'enchaînent les uns aux autres. C'est un peu dans cet esprit qu'est bâtie l'exposition *Soulèvements*. J'ai réfléchi pendant des années à la façon de classer mes images dans mon ordinateur. J'ai un système qui n'a pas de valeur universelle, autour des mots « savoirs », « lieux », « matières », « corps »… Il y a aussi un utile classement alphabétique d'artistes et une section « journaux », un journal photographique. Le fichier le plus important est celui sur le corps, subdivisé en « corps animal », « corps anatomique », « corps en mouvement », « corps érotique », « corps pathétique », « corps politique » et « corps détruits » qui concerne les guerres. L'activité photographique est présente dans ma réflexion depuis le début. J'ai même pris des photos à Auschwitz-Birkenau, comme tout le monde. En les revoyant, j'y ai vu une déambulation dont j'ai fait un récit photo, dans mon livre *Écorce*. Au lieu d'avoir un en-tête de chapitre, il y a une photo. Faire une image sert à voir.
Nicolas Mavrikakis

Georges Didi-Huberman se réjouit que son exposition atterrisse dans une université parce qu'elle rend hommage à ceux qui cherchent, qui se posent des questions.
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

III CINÉMA

Affiche variée à Toronto

Plusieurs nouveautés sont attendues au TIFF, dont un inédit d'Orson Wells

ODILE TREMBLAY
À TORONTO
LE DEVOIR

Ce n'est pas parce que Toronto suait sous la canicule de mercredi que ses troupes n'étaient pas prêtes à affronter l'armada de cinéastes et de vedettes bientôt sur place. La rue King commençait à bourdonner, car *Outlaw King* de David Mackenzie, drame d'époque sur fond de lutte entre le roi d'Écosse et le roi d'Angleterre, avec Chris Pine, ouvrira le bal du 43e TIFF jeudi. Il n'est pas réputé pour la finesse de ses morceaux d'envoi, mais on jugera sur pièce

Des nouveautés canadiennes

Sinon, sur le flanc national, les premières de *The Death and Life of John F. Donovan* de Xavier Dolan et *La disparition des lucioles* de Sébastien Pilote créeront entre autres l'événement. Le film d'Arcand *La chute de l'empire américain* fera ses débuts devant un auditoire anglophone avec les honneurs de la guerre et *La grande noirceur* de Maxime Giroux, road movie américain insolite à la distribution internationale où Martin Dubreuil côtoie Romain Duris et Reda Kateb, sera lancé ici.

En amont : la carte des festivals bouge sur sa planète. Ce qui nuit aux uns sert les autres. Netflix aura boudé Cannes, où ses films étaient interdits de compétition. Du coup, *Roma* d'Alfonso Cuarón (*Gravity*), portraits de femmes dans la société mexicaine des années 1970 (avec grandes rumeurs d'oscarisable) et le film perdu et retrouvé d'Orson Welles *The Other Side of the Wind* se sont tournés vers les rendez-vous d'automne, précédant par surcroît la saison des prix à Hollywood.

Même le western américain du Français Jacques Audiard *The Sisters Brothers* avec Joaquin Phoenix, Jake Gyllenhaal et John C. Reilly, a préféré la tribune automnale au printemps cannois. Le TIFF constitue une rampe de lancement pour les Golden Globes et les Oscar où les films de Cannes occupent une grande place aussi. Le meilleur de l'année cinéma s'y déploie.

N'empêche, dans cette case d'août-septembre, le festival de Toronto se fait talonner par Venise et par Telluride. *Boy Erased* de Joel Edgerton avec Nicole Kidman et Russell Crowe, *First Man* de Damien Chazelle (*La La Land*) suivant la préparation de Neil Armstrong (Ryan Gosling) avant son envolée lunaire. *The Favorite* du Grec Yórgos Lánthimos (*The Lobster*), production d'époque britannique, *Roma* de Cuarón et bien d'autres se posent ailleurs avant d'atterrir au TIFF. Les guerres de festivals n'affectent pas vraiment les cinéphiles, qui reprennent les films ici ou là, mais en coulisse, les œuvres les plus chaudes s'arrachent comme otages prisés de la course aux primeurs.

Nous, on a surtout envie de voir *A Star Is Born* de Bradley Cooper, remake du classique de 1937 avec Lady Gaga donnant la réplique à l'acteur-cinéaste. Plus encore *Widows* du brillant Britannique Steve McQueen (12 Years a Slave), plongeant dans le film d'action avec ses vedettes féminines. Et comment passer à côté du documentaire *Fahrenheit 11/9* ? Michael Moore fait tellement un bon show sur l'écran et devant les micros, engagé et tonitruant. Cet anti-Trump ne pouvait ignorer l'élection de 2016 et l'ahurissant règne du Donald. Le film s'inscrit dans la lignée de son *Fahrenheit 9/11* sur George W. Bush (palmé d'or à Cannes en 2004).

Au menu aussi : *If Beale Street Could Talk* de Barry Jenkins (*Moonlight*) mêlant des amours adolescentes contrariées à une histoire de corruption et de viol. Dans *The Old Man and the Gun* de David Lowery, Robert Redford fera ses adieux à l'écran en bandit récidiviste. Intéressant clap de fin pour l'acteur gentleman.

On attend beaucoup de *Sunset* du Hongrois László Nemes, situé à Budapest avant la Première Guerre mondiale. Après son fabuleux *Son of Saul*, primé partout, les regards se tournent vers ce cinéaste des profondeurs.

Beautiful Boy de Felix Van Groeningen (avec Steve Carell et Timothée Chalamet) explore une relation explosive père-fils. Paul Greengrass (*Captain Phillips*) aborde dans *22 July* les tueries d'Oslo et du camp de jeunesse d'Utoya en 2011. Il s'agit d'une production Netflix, tant cette plateforme part à la conquête du cinéma de niche. Les premiers pas de l'acteur Paul Dano comme réalisateur dans le drame familial *Wildlife* avec Jake Gyllenhaal et Carey Mulligan sont impressionnants, paraît-il.

L'un dans l'autre, la violence sera au rendez-vous de cette édition du TIFF, les dérives politiques, la famille dans tous ses états et les femmes amazones. Tous attendus aux prochains Oscar, aussi. La rentrée cinéma de septembre s'amorce aujourd'hui.

Le remake de *A Star Is Born*, dont la sortie en salle est prévue au début d'octobre, sera présenté au TIFF. Lady Gaga y donne la réplique à Bradley Cooper, qui réalise aussi le film.
TIFF

III THÉÂTRE

Kanata sera finalement présentée à Paris

Robert Lepage assurera bénévolement, et à titre personnel, la mise en scène du spectacle

LA PRESSE CANADIENNE

La controversée pièce *Kanata*, de Robert Lepage, sera finalement présentée plus tard cette année par le Théâtre du Soleil à Paris.

Par communiqué, le Théâtre a indiqué mercredi qu'en accord avec Robert Lepage, il a décidé « de poursuivre avec lui la création [du] spectacle et de le présenter au public aux dates prévues sous le titre *Kanata – Épisode 1 : La controverse.*

Ex Machina, la compagnie de production de Robert Lepage, avait annoncé plus tôt cet été l'annulation du spectacle, faute de moyens, puisque les coproducteurs nord-américains avaient retiré leurs billes du projet dans la foulée d'une controverse.

Plusieurs groupes autochtones avaient en effet dénoncé la pièce, qui traite de la relation entre les Blancs et les Autochtones, parce qu'elle n'incluait aucun artisan des Premières Nations.

Robert Lepage et la femme de théâtre Ariane Mnouchkine, qui produisait le spectacle, avaient eu une rencontre avec les intervenants, mais la grogne ne s'était pas calmée.La troupe de théâtre avait alors annoncé qu'elle réfléchirait à l'avenir du spectacle.

« Après avoir [...] pris le temps de réfléchir, d'analyser, d'interroger et de s'interroger, Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil sont finalement arrivés à la conclusion que *Kanata*, le spectacle en cours de répétition [...] n'appelle ni à la haine, ni au sexisme, ni au racisme, ni à l'antisémitisme ; qu'il ne fait l'apologie d'aucun crime de guerre ni ne conteste aucun crime contre l'humanité ; qu'il ne contient aucune expression outrageante, ni terme de mépris ni invective envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, ou une religion déterminée », indique le Théâtre d'entrée de jeu.

La troupe a ajouté qu'elle n'avait pas l'obligation de « céder aux tentatives d'intimidation idéologique en forme d'articles culpabilisants, ou d'imprécations accusatrices, le plus souvent anonymes, sur les réseaux sociaux ».

Les artisans de la pièce souhaitent maintenant donner aux spectateurs l'occasion de voir le spectacle et de se faire eux-mêmes une opinion.

« Une fois le spectacle visible et jugeable, libre alors à ses détracteurs de le critiquer âprement et d'appeler à la sanction suprême, c'est-à-dire à la désertification de la salle. Tous les artistes savent qu'ils sont faillibles et que leurs insuffisances artistiques seront toujours sévèrement notées. Ils l'acceptent depuis des millénaires », indique-t-on.

En après-midi, mercredi, la compagnie de Robert Lepage, Ex Machina, a publié un bref communiqué dans lequel elle précise que le Théâtre du Soleil produira *Kanata* « avec ses propres moyens ».

Elle ajoute que Robert Lepage assurera la mise en scène sans rémunération et à titre personnel.

« Victoire de la liberté artistique »

La décision d'annuler la pièce avait suscité différentes réactions. Certains, comme l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, avaient indiqué que les événements offraient une bonne occasion de réfléchir.

Le gouvernement libéral, le Parti québécois et la Coalition avenir Québec avaient, de leur côté, dénoncé la décision d'annuler le spectacle, jugeant qu'il était important de protéger la liberté d'expression.

On va pouvoir voir, juger, détester ou aimer *Kanata*. C'est une victoire de la liberté artistique sur les censeurs et sur les producteurs qui n'ont pas de force morale.
JEAN-FRANÇOIS LISÉE

Appelé mercredi à commenter cette annonce, le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, a d'ailleurs salué la décision du Théâtre du Soleil, qu'il voit comme une « victoire de la liberté artistique ».

« On va pouvoir voir, juger, détester ou aimer » *Kanata*. « C'est une victoire de la liberté artistique sur les censeurs et sur les producteurs qui n'ont pas de force morale. Bravo Ariane Mnouchkine, bravo Robert Lepage », a-t-il lancé.

Appelé à préciser qui il pointait en parlant de « censeurs », M. Lisée a indiqué qu'il parlait de « tous ceux qui disent que, si tu n'as pas participé à l'événement, si tu n'as pas la bonne couleur, si t'es pas de la bonne religion, tu ne peux pas parler de ça ».

« Je pense que la liberté artistique, c'est l'artiste qui peut se saisir de n'importe quel aspect de la grande richesse humaine, le retravailler, l'interpréter, en faire une création qui sera soumise à la critique », a-t-il avancé.

« L'art émeut, éclaire, dérange et parfois choque, alors elle [la pièce *Kanata*] émouvra, elle éclairera ou elle choquera. C'est le rôle de l'art dans notre société de faire ça. »

L'annulation de *Kanata* était survenue après celle de *SLĀV*, un autre spectacle de Robert Lepage qui n'avait eu que quelques représentations au Théâtre du Nouveau Monde, à Montréal, sous les cris des manifestants, avant d'être annulé. Les créateurs avaient été accusés d'exploiter l'histoire des Afro-Américains, dont le triste héritage de l'esclavage, sans leur faire de place dans la production.

Kanata doit prendre l'affiche à compter du 15 décembre.

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal avec Patrice Roy		Des squelettes	Les Parent	Un homme à la mer / S'aimer		Les échangistes		Le Téléjournal		Sports express /23h05 Ils étaient dix		
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	LOL :-)	Bloopers	Ninja Warrior: Le parcours ultime / Qualifications à Dallas				TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 RETOUR MORTEL	
TQ	Subito texto	Subito texto	Génial!	Banc public	Point doc		LES AIMANTS (2004) Isabelle Blais.			22h40 Les francs-tireurs		23h35 Le coût	0h10 Doc
V	Souper parfait	Souper parfait	Les détestables	Les détestables	MAUVAISE FREQUENTATION (2002) avec Chris Rock, Sir Anthony Hopkins.					Atomes	Atomes	NVL	Infopublicité
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60				Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
TV5	17h50 Champi..	Journal FR	Crèches sauvages		Des racines et des ailes / Entre Béarn et Bigorre				Berlin 56'		Journal/ C à dire	Journal Afrique	C à vous
D	Le convoi de l'extrême		Cauchemar	Cauchemar	Accident de star / Paul Walker		Célèbres et fauchés		Docu-D		Docu-D		JonBenét R.
VIE	Mini-maisons sur mesure		La vie avec des quintuplées		Enfants sous surveillance		Le Club Mel		Josée Boudreault		Mères à boutte	Déco Top	Cinéma
MAX	Bones / Immunité		Le mentaliste / La ville secrète		Chicago Med / 100% bio		Imposteurs		Lucifer / Mort d'un comique		Mémoire sous enquête		Chicago Med
VRAK	Switched / Relâche scolaire		Jérémie	Filles fauchées	Les Foster / Padre		La famille royale		iZombie		Jérémie	Filles fauchées	Hors d'ondes
RDS	Sports 30	Sports 30	FIT Tennis - Omnium des Etats-Unis Femmes demi-finale (D)								Sports 30	Sports 30	Cyclisme
HISTORIA	Les infirmières		Hors route: défi extrême		Zodiaque / Un lien avec l'armée		JFK déclassifié		FantomWorks		FantomWorks		FantomWorks
ICI ARTV	17h30 Paradis	Bienvenue au paradis		Mr Bean	Lumière sur... / Claire Lamarche		Anne		Anne		ALTER EGO (1988) Jeremy Irons.		
EXPLORA	Animal Fight Club (v.f.)		Les requins / Sous la surface		Naissance continent / L'homme		Origines, l'histoire		Big History	Habite planète rouge		Hackers	Cholestérol
SÉRIES+	Madame la Secrétaire d'Etat		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Quantico / Le lapin		Madame la Secrétaire d'Etat		Bull (v.f.) / Plutôt mourir		Scandale / Poignée de main		La loi & l'ordre
Z	Les pires chauffards canadiens		Seuls et tout nu		Les Brown: génération Alaska		Maripier!	Comédie	Dans l'net	South Park	LES SUPER FLICS DE MIAMI (1985)		
C. SAVOIR	36.9°	DeGarde/ Nature	Nomade mers	Routes science	20h15 De neuf	La boîte noire	Dactylo	uniVERT urbain	Dernière heure	Semaine Verte	Oser/ L'ONU	La boîte noire	VJ
ÉVASION	Les routes mythiques		Fan-touriste / James Bond		Soleil tout inclus / Amalfi		Avis de voyageurs		Piscines	Bikinis et mer	Bienvenue chez nous		Trains..autres
TFO	Maxi/ Mirette	S.O.S.!/ Top!	Flip	Métiers/ Top!	Doc junior	Motel Monstre	A TOUT PRENDRE (1963) Claude Jutra.			22h45 Le Puits	Amélie/ Miam!	Mosquée/ Doc	Cinéma
Cinépop	Cinéma	18h45 AU VOLANT AVEC LES GARS (2001) avec Steve Zahn, Drew Barrymore.					ECOLE PRIVEE (1983) Phoebe Cates.			LIBERTE (2016) Kelli Williams.			CLIENT FATAL
SÉcran	17h25 LA VIE, MA VIE (2017)		19h10 GEOTEMPETE (2017) avec Ed Harris, Gerard Butler.				A ARMES EGALES (2018) avec Pablo Schreiber, Gerard Butler.					23h25 LA FORME DE L'EAU	
Planète	Le bonheur au travail		China Art		Films perdus de SGM		Gladiateurs		Etoiles Monaco	Fatale attirance		Thierry Dusautoir	
MATV	CityLife		Rencontres	Des chemins	Focus	Ma parole!	UrbArt	La Scène	Signé Guylaine	CityLife		Urban Nations	Montrealers
CBC	CBCNews	Politics	22 Minutes	Coronation St.	Dragons' Den		Winnipeg Comedy Festival		CBC News: The National		CBCNews	Reflections	Coronation St.
CTV	CTV News Montreal		eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Young Sheldon	Match Game		Take Two / It Takes a Thief		CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.
GBL	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	Private Eyes		Big Brother		Ransom / Secrets and Spies		Global News	23h35 The Late Show	
ABC	News	News	Local 22 News	Inside Edition	Celebrity Family Feud		Match Game		Take Two / It Takes a Thief		News	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News at Six		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Young Sheldon	Big Brother		S.W.A.T. / Vendetta		Ch. 3 News	23h35 The Late Show	
NBC	6pm News	NBC News	Jeopardy!	NFL Kickoff (D)	LNF Football / Falcons d'Atlanta c. Eagles de Philadelphie (D)							11pm News	0h05 Tonight
PBS (33)	PBS NewsHour		Liz	Best Day Ever	Rumours FleetwoodMac			Betty White: First Lady of Television			Business	Amanpour	News
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour		New Tricks		Death in Paradise		The Coroner / First Love		World News	Amanpour	News
UNIS	Echappe	Cochon dingue	Filles de moto	Louis la faune	Chars	A plein gaz	Guides d'aventures		Hooké	File d'attente	Mon meilleur ami		En thérapie
HBO	16h55 GAME CHANGE (2011)		18h55 Tomorr..	Vice News	Pete Holmes: Faces and Sounds		The Deuce / Au Reservoir		The Deuce / My Name Is Ruby		23h15 Ferrell Takes the Field		0h05 News
AddikTV	JAMESY BOY (V.F.) (2014) Mary-Louise Parker.				Victor Lessard / Summit Woods		Dieux américains		S.W.A.T. / Hunted		Shooter: Tireur / En cavale		Sans regret
TVA Sports	Le TVA sports	L'Impact	LMB Baseball / Indians de Cleveland c. Blue Jays de Toronto (D)						Le TVA sports	CollXtion	Le TVA sports	L'Impact	Club land
09/06	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

Une petite pilule...
Cette dernière édition de la saison, qui tombe en pleine rentrée universitaire, est consacrée au phénomène grandissant de la consommation de drogues de performance par des étudiants québécois, surtout dans certains domaines d'études très compétitifs.
Banc public, Télé-Québec, 19 h 30

Retour de l'autre ballon ovale
C'est au tour de la Ligue nationale de football d'ouvrir sa saison, qui occupera les *fans* de ballon ovale jusqu'en janvier.
Les Falcons contre les Eagles, RDS et NBC, 20 h

Derrière les clôtures
Ce documentaire présente l'ampleur des mesures de sécurité mises en place lors du sommet de juin dernier.
G7 Charlevoix : opération sécurité, Canal D, 22 h

Amélie Gaudreau

III ALENA

Le Canada ne cédera pas un pouce, dit Trudeau

Le mécanisme de règlement des différends est essentiel pour que le pays se protège, martèle-t-il

MIKE BLANCHFIELD
À WASHINGTON
LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Justin Trudeau a qualifié Donald Trump de briseur des règles lorsqu'il a plaidé, mercredi, pour le maintien du chapitre sur le règlement des différends que le président américain veut éliminer de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Au cours d'un entretien téléphonique avec une station de radio d'Edmonton, M. Trudeau a présenté certaines de ses critiques les plus acerbes à l'endroit de l'imprévisible président américain, alors que la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, reprenait les pourparlers de l'ALENA à Washington avec le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer.

Bien que Mme Freeland se soit dite d'accord avec l'évaluation de M. Trump faite par M. Trudeau, elle a insisté pour souligner la « bonne foi » et la « bonne volonté » de M. Lighthizer, alors que les négociations entrent dans une phase que plusieurs jugent critique.

M. Trudeau, quant à lui, a adopté un ton moins conciliant, affirmant à la station de radio CHED que le Canada ne céderait pas un pouce à la volonté de M. Trump de supprimer les panels de règlement des différends du chapitre 19 de l'ALENA. Ce chapitre permet aux entreprises de soumettre leurs différends à des arbitres indépendants, ce que M. Trump considère comme une violation de la souveraineté américaine. « Nous devons conserver le règlement des différends du chapitre 19 parce que cela garantit que les règles sont vraiment respectées. Et nous savons que nous avons un président qui ne suit pas toujours les règles telles qu'elles sont présentées », a affirmé M. Trudeau.

Alors qu'elle émergeait dans l'humidité étouffante de Washington après deux heures de pourparlers avec M. Lighthizer, la ministre Freeland a répété qu'elle ne négocierait pas en public, comme convenu avec M. Lighthizer. Mais elle a ajouté : « Je suis d'accord avec le premier ministre en public tout le temps, et en privé 99,99 % du temps [...] Il a fait des commentaires importants. »

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, s'est rendue une fois de plus mercredi matin au bureau du représentant américain au Commerce.
BRENDAN SMIALOWSKI
AGENCE FRANCE-PRESSE

À la demande de M. Trump, les trois pays de l'ALENA négocient depuis plus d'un an pour renouveler l'accord trilatéral qui fait partie intégrante de l'économie du continent depuis plus de deux décennies. Les États-Unis et le Mexique ont conclu un accord le mois dernier, ce qui a forcé le Canada à négocier séparément avec les États-Unis.

Lors de l'entretien radiophonique à Edmonton, M. Trudeau a réitéré sa défense acharnée de l'exception culturelle du Canada dans l'ALENA. Des sources bien au fait de la position de négociation canadienne disent que l'exception culturelle, que défend le Canada depuis la réouverture des pourparlers de l'ALENA, reste un point de friction dans les négociations, aussi avancées soient-elles.

Une partie de ce désaccord sur l'exception culturelle tourne autour de la décision du Canada d'autoriser la diffusion des publicités du Super Bowl américain. La décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'autoriser la diffusion de publicités américaines parfois emblématiques à la télévision canadienne a soulevé la colère de M. Lighthizer pendant la longue renégociation de l'ALENA. « Les États-Unis sont très préoccupés par cette politique », a écrit M. Lighthizer plus tôt cette année dans son rapport annuel sur les obstacles au commerce américain.

D'après M. Lighthizer, les radiodiffuseurs américains en activité dans les États frontaliers se sont également plaints du fait que certains de leurs homologues canadiens captent les signaux américains et les redistribuent au Canada sans consentement. « Les États-Unis explorent des pistes pour répondre à ces préoccupations », a écrit M. Lighthizer.

Pas de faveur pour M. Trump

La Maison-Blanche doit présenter un texte au Congrès américain avant le 1er octobre afin que le Canada se joigne à l'accord que le gouvernement Trump a signé avec le Mexique la semaine dernière, en apportant ses conditions, selon des analystes en matière de commerce. Le président Trump aimerait obtenir une victoire sur le front du commerce avant les élections de mi-mandat aux États-Unis en novembre, qui mettront à l'épreuve sa capacité à garder le contrôle du Congrès.

Mais M. Trudeau a laissé entendre mercredi qu'il n'allait pas se presser pour faire de faveur à quiconque. « Nous n'accepterons pas de signer un mauvais accord simplement parce que le président le désire », a déclaré le premier ministre.

L'objectif général des négociations est d'officialiser l'accord d'ici le 1er décembre afin qu'il entre en vigueur avant l'arrivée en fonction du nouveau président mexicain, sans quoi le président Donald Trump menace de finaliser un accord avec le Mexique qui exclurait le Canada.

III ÉTATS-UNIS

Le déficit commercial se creuse de 9,5 % en juillet

AGENCE FRANCE-PRESSE
À WASHINGTON

Le déficit commercial a fait en juillet un bond de 9,5 %, inédit depuis mars 2015, sous l'effet d'importations records, en provenance notamment de la Chine, combinées à des exportations en baisse, selon des données publiées mercredi par le département américain au Commerce.

Le déficit des biens et services s'est établi à 50,1 milliards $US, avec des exportations en recul de 1 % à 211,1 milliards et des importations en progression de 0,9 % à 261,2 milliards. Et, cumulé depuis le début de l'année, le déficit s'inscrit de nouveau en forte hausse (+7 %) pour atteindre 337,88 milliards.

Le gouvernement Trump est engagé depuis des mois dans un bras de fer avec ses partenaires pour obtenir la réduction du colossal déficit commercial américain. Pour autant, le déséquilibre commercial pour les seules marchandises a atteint un record en juillet avec l'Union européenne et la Chine, qui ont, elles, exercé des représailles sur des produits américains, notamment dans le secteur alimentaire et agricole. Les données concernant le Canada font par ailleurs apparaître un rebond de 24,6 % du déficit commercial en juillet. Pour autant, celui-ci s'inscrit en baisse de 3,6 % depuis le début de l'année.

Pour sa part, le déficit commercial du Canada s'est en grande partie résorbé en juillet à la faveur du renchérissement du pétrole, qui a stimulé les exportations, a indiqué mercredi l'institut canadien de la statistique. Il est passé de 743 millions $CAN en juin à 114 millions en juillet, soit « le plus faible déficit depuis le plus récent surplus enregistré en décembre 2016 », s'est réjoui Statistique Canada dans un communiqué.

En juillet, l'excédent commercial du Canada avec les États-Unis a atteint un record depuis octobre 2008, à 5,3 milliards.

CONCOURS
Fou de culture?

Jusqu'au 6 septembre, courez la chance de gagner l'un de nos quatre paniers débordant de laissez-passer culturels, d'une valeur de 1500 $ chacun.

Pour participer, remplissez le formulaire en ligne :
LeDevoir.com/foudeculture

LE DEVOIR

Le tirage aura lieu le 7 septembre. Les gagnants seront annoncés dans l'édition du 8 septembre.

+ de 20 événements
4 paniers
6000 $ en prix

Concerts, théâtre, danse, cinéma, cirque, musées... *Le Devoir*, en collaboration avec ses partenaires montréalais, vous a préparé 4 paniers vous permettant d'assister à plus de 20 événements, de quoi rendre votre automne complètement fou... de culture!

Les employeurs réticents à embaucher des immigrants

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

Les employeurs ont beau se plaindre de plus en plus de la pénurie de main-d'œuvre, ils demeurent très réfractaires à embaucher des immigrants.

C'est le triste constat qui se dégage d'une enquête de la Banque de développement du Canada (BDC) auprès de 1028 entreprises à travers le Canada dont La Presse canadienne a obtenu copie. L'enquête démontre que près de deux employeurs sur cinq (39 %) affirment qu'il a été difficile de trouver du personnel au cours des 12 derniers mois.

Pourtant, lorsqu'on leur demande quelles sont leurs stratégies pour combler leurs besoins, ils préfèrent embaucher du personnel moins qualifié ou plus jeune et le former en entreprise, ou encore des retraités, ou même augmenter les salaires plutôt que de recruter des immigrants.

Les chiffres à cet effet sont sans appel : à l'affirmation « En raison d'une pénurie de main-d'œuvre, notre entreprise doit prendre les mesures suivantes », 43 % ont dit être d'accord avec l'embauche de travailleurs moins qualifiés, 40 % étaient d'accord avec l'embauche de travailleurs plus jeunes, 35 % approuvaient l'idée d'une meilleure rémunération et le tiers étaient d'accord avec l'embauche de retraités. Seulement 18 % des employeurs étaient prêts à se tourner vers le recrutement d'immigrants, alors que 57 % étaient « en désaccord » avec cette proposition.

Discrimination ?

L'économiste en chef de la BDC, Pierre Cléroux, reconnaît avoir été désarçonné par ce résultat, d'autant plus que les immigrants représentent le plus important bassin de main-d'œuvre disponible, le taux de chômage dans cette catégorie de citoyens étant systématiquement plus élevé que dans les autres tranches de population. « Si on avait su que la réponse allait être à ce niveau, on aurait posé davantage de questions, mais on ne le savait pas avant de faire la recherche. »

Lorsqu'on lui demande quelles sont les raisons de cette réticence — et si elle est liée à la discrimination pure et simple —, M. Cléroux hésite à évoquer cette possibilité, d'abord parce que la question n'a pas été posée, mais aussi en raison des contraintes liées à l'embauche d'immigrants. « C'est plus compliqué que ça. Souvent les gens n'ont pas d'expérience au Canada ou ils n'ont pas la formation qui correspond exactement à ce qu'on cherche, donc ça demande à l'employeur d'être plus flexible, de faire plus de formation. »

M. Cléroux reconnaît cependant que le fait que l'on soit prêt à embaucher et à former des jeunes ou des travailleurs moins qualifiés vient plomber cet argumentaire. Selon lui, il est essentiel de reconnaître le problème et pas seulement pour les immigrants. « Il faut changer nos façons de faire. [...] Il faut recruter des gens qui sont sous-représentés dans le marché du travail et ce ne sont pas que les immigrants ; on peut parler de personnes qui ont des limitations fonctionnelles, qui sont aussi sous-représentées, et des Autochtones également. »

Il rappelle toutefois que la pénurie de main-d'œuvre — bien qu'annoncée depuis des années — est relativement récente. D'une part, parce que l'économie roule à fond de train depuis deux ans. D'autre part, parce que les baby-boomers, dont les premiers représentants nés en 1946 ont atteint 65 ans en 2011, ont amorcé un départ massif à la retraite de la plus importante cohorte de travailleurs actifs, exode qui se poursuivra jusqu'à la fin des années 2020.

Le sondage en ligne, mené par la firme Maru/Matchbox, a été effectué auprès de 1208 petites et moyennes entreprises à l'échelle du Canada entre le 30 avril et le 11 mai 2018. Les résultats ont ensuite été pondérés par région et selon la taille des entreprises afin que les conclusions soient représentatives de l'ensemble de l'économie au Canada. La marge d'erreur maximale est de 2,8 %, et ce, 19 fois sur 20, mais il s'agit d'un échantillonnage non probabiliste.

18 %
des employeurs étaient prêts à se tourner vers le recrutement d'immigrants

III AGRICULTURE

L'UPA demande que les surplus restent dans La Financière agricole

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

Au moment où le système de gestion de l'offre est menacé par la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les agriculteurs du Québec réclament un coussin supplémentaire pour les jours plus difficiles. L'Union des producteurs agricoles (UPA) demandera jeudi aux partis politiques de bonifier le budget annuel de La Financière agricole du Québec et de réinvestir tous ses surplus en agriculture, ce qui n'a pas été le cas au cours des dernières années.

Le syndicat agricole interpellera les formations politiques jeudi en exigeant que le prochain gouvernement assure le financement à long terme de l'organisation qui leur permet de faire face aux risques du secteur agricole. La Financière agricole du Québec (FADQ) est notamment responsable des programmes qui protègent les revenus des agriculteurs en cas d'imprévus.

En 2009, le gouvernement du Québec s'était engagé à verser 630 millions de dollars par année à la FADQ au cours des cinq années suivantes. Au cours des dernières années, la contribution de Québec a cependant diminué graduellement, passant de 607 millions en 2013-2014 à 438 millions en 2016-2017.

Organisation « sous-financée »

« Nous sommes revenus à ce qu'on avait auparavant. Une Financière [agricole] qui est sous-financée, ce qui amène ses administrateurs à faire des choix très différents », déplore le président de l'UPA, Marcel Groleau.

« La gestion à l'année, plutôt que sur une période plus longue, ce n'est pas favorable au développement de l'agriculture, parce qu'on est toujours sur le qui-vive », ajoute-t-il, évoquant le cas des producteurs de porcs qui réclament une aide spéciale de 50 millions de dollars pour compenser les impacts du conflit commercial entre les États-Unis, la Chine et le Mexique.

La FADQ a annoncé mercredi qu'elle versera prochainement une avance de près de 50 millions aux producteurs de porc, mais il ne s'agit pas de l'enveloppe spéciale réclamée, note l'UPA. « La Financière va devoir aller cogner à la porte du gouvernement » pour obtenir plus d'argent, dit M. Groleau.

Garder les surplus

En plus de demander le rétablissement de la contribution annuelle de 630 millions, l'UPA souhaite que les surplus dégagés par la FADQ soient réinvestis en agriculture plutôt que d'être retournés dans les coffres de l'État pour être utilisés à d'autres fins.

Entre 2011 et 2017, la FADQ a enregistré près d'un milliard de dollars de surplus en raison du contexte favorable sur les marchés.

« [En 2009], on savait qu'on allait avoir de bonnes années qui nous permettraient de faire des surplus, mais on se disait que lorsque les mauvaises années arriveraient, ces surplus seraient nécessaires », explique M. Groleau.

Le président de l'UPA affirme que cet argent supplémentaire permettrait de moderniser le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, de soutenir les petites entreprises ou encore de bonifier l'aide à la relève.

M. Groleau reconnaît que si la FADQ génère des surplus, c'est qu'il ne manque pas d'argent à l'heure actuelle pour répondre aux demandes des agriculteurs, mais il répète qu'il est nécessaire de réinvestir ces excédents en agriculture en vue des jours plus difficiles.

Mercredi, la Coalition avenir Québec a d'ailleurs annoncé son intention de créer un fonds de 50 millions de dollars, financé à même les surplus de la FADQ, pour augmenter les investissements privés en agriculture.

Cette demande électorale concernant la FADQ est formulée au moment où la renégociation de l'ALENA menace la gestion de l'offre, un autre système qui permet aux agriculteurs de faire face aux risques du métier.

« Si on sacrifiait la gestion de l'offre dans le cadre de la renégociation [de l'ALENA], c'est sûr qu'on ne parlerait pas seulement de 630 millions, précise M. Groleau. Ce serait beaucoup plus que ça, parce que près de la moitié des revenus agricoles au Québec proviennent de la gestion de l'offre. »

AVIS DE DÉCÈS

Langevin, Gilles S.J.
1925-2018

À Richelieu, le 31 août 2018, est décédé à l'âge de 93 ans, après 73 ans de vie religieuse, le P. Gilles Langevin, S.J. Né à Salaberry-de-Valleyfield, il fit ses études au séminaire de sa ville natale et entra chez les jésuites en 1945. Ordonné prêtre en 1955, il poursuivit ses études à l'Université Grégorienne de Rome (1957-1959). À partir de 1960, il a enseigné la théologie d'abord aux Facultés jésuites de Montréal, puis, durant vingt-cinq ans à l'Université Laval, de Québec. De 1995 à 2000, il a été théologien-conseil à la Conférences des évêques catholiques du Canada. Il a été membre de la Commission internationale de théologie (Rome), du Conseil pontifical de la culture et de la Commission pontificale des biens culturels de l'Église. Il a publié notamment sur des questions de christologie et d'œcuménisme, ainsi que sur les rapports de la culture et de la foi. Il a dirigé durant quelque trente ans la revue de philosophie et de théologie «Science et Esprit». Il était officier de l'Ordre du Québec et membre de la Société royale du Canada.

Depuis 2012, il faisait partie de la communauté de l'infirmerie à Richelieu. Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil son frère Yves, ses nièces et neveux Martine, Jean-Pierre, José-Marie, Pierre, Michel et leurs familles ainsi que des anciens collègues de travail et des amis.

Le corps sera exposé à la chapelle de la
Résidence Notre-Dame de Richelieu
460, 1ère Rue, Richelieu
le samedi 8 septembre à partir de 12h30. Les funérailles y seront célébrées le même jour à 14h.

Au lieu des fleurs, des dons aux Missions jésuites (25, rue Jarry Ouest, Montréal, H2P 1S6) seraient appréciés.

Direction des funérailles:
MAISON TRUDEL SERVICES FUNÉRAIRES
Saint-Jérôme

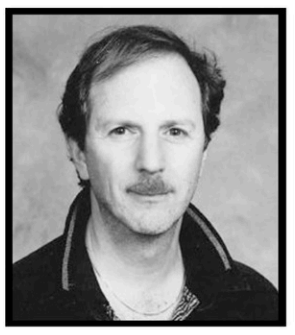

Remiggi, Frank W.
1951-2018

À Montréal, le 3 septembre 2018, des suites d'une longue maladie, est décédé Frank William Remiggi, professeur retraité de l'UQAM. Après des études de premier cycle en anthropologie et géographie à l'Université McGill, il s'est inscrit à la Memorial University of Newfoundland où il a complété une maîtrise en géographie historique. Il est retourné par la suite à McGill pour son doctorat en géographie. Après une première série de charges d'enseignement au Centre d'études canadiennes-françaises de l'Université McGill, il est embauché en 1978 par le Département de géographie de l'UQAM, où il a fait carrière jusqu'à sa retraite en 2012.

En tant qu'enseignant, le professeur Remiggi était réputé pour sa rigueur exemplaire et ses exigences élevées, et ce, autant dans les séminaires d'études avancées que dans les cours d'introduction au premier cycle, dont plusieurs donnés en amphithéâtre à plus de cent étudiants. Il importe d'ajouter que le professeur Remiggi adorait enseigner et valorisait ses contacts avec les étudiantes et étudiants.

Sur le plan de la recherche, M. Remiggi était moins intéressé à la quantité de ses publications qu'à l'envergure de ses projets, de même qu'il était acquis aux bienfaits de la recherche interdisciplinaire. C'est ainsi qu'il a collaboré pendant plus d'une douzaine d'années avec des chercheurs en sciences religieuses à « L'Atlas historique des pratiques religieuses : le Sud-Ouest du Québec au XIXe siècle ». Avec des collègues en études gaies et lesbiennes, il a par ailleurs codirigé l'incontournable collectif « Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal ». Il a œuvré par la suite aux travaux du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Montréal enthnoreligieux (GRIMER), ainsi que ceux de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC).

M. Remiggi était convaincu, finalement, que la géographie est une discipline apte à contribuer au développement de la société, d'où sa participation de longue date à l'ancienne Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ), notamment à titre de conseiller scientifique, de trésorier et de président de 1987 à 2012.

Fils de feu Jack Remiggi et de feu Albina Beauchamp, Frank Remiggi est né à Montréal en 1951. Il laisse dans le deuil ses sœurs Maria, Reina-Ann (Yvon Monette) et Gina (Bob Sobol), ainsi que ses nièces et neveux, plusieurs amis, et une large parenté éparpillée au Québec, à Terre-Neuve, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

La famille recevra les condoléances au complexe :
Alfred Dallaire | MEMORIA
Chaque vie est une histoire.
1120, rue Jean-Talon Est
514 277 7778 | memoria.ca
le vendredi 7 septembre de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que le samedi 8 septembre dès 9h. Une cérémonie commémorative sera célébrée à 10h au salon même.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'UQAM ou à la Maison du Père seraient appréciés.

Communiquez avec
Le Mémoriel
pour publier :
• Avis de décès • Faire-part • Remerciements
• Condoléances • Anniversaires • Hommage
• In memoriam
Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Téléc.: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com
Le mémoriel

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE
De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.
514 251.4000 poste 3400 / 1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

III TAUX D'INTÉRÊT

La Banque du Canada maintient son taux

Il demeure à 1,5 % pour l'instant

LA PRESSE CANADIENNE
À OTTAWA

La Banque du Canada a laissé son taux d'intérêt directeur inchangé mercredi, mais cela pourrait n'être qu'une courte pause dans sa marche progressive vers de plus hauts taux.

La banque centrale a maintenu son taux de référence à 1,5 %, mais de nombreux experts estiment qu'elle pourrait présenter une nouvelle augmentation dès le mois prochain. Dans un communiqué publié mercredi, la Banque du Canada a prévenu qu'il fallait s'attendre à de nouvelles hausses malgré l'incertitude persistante concernant l'Accord de libre-échange nord-américain et d'autres développements dans la politique commerciale, en raison des données encourageantes au chapitre des investissements des entreprises, des exportations et des preuves que les ménages s'ajustent aux coûts d'emprunt plus élevés.

« Les données récentes renforcent l'évaluation du conseil de direction, qui estime que des taux d'intérêt plus élevés seront justifiés pour assurer l'atteinte de la cible d'inflation », a affirmé la banque pour expliquer sa décision. « Nous continuerons d'adopter une approche graduelle, guidés par les nouvelles données. En particulier, la Banque du Canada continue de jauger la réaction de l'économie aux taux d'intérêt plus élevés. »

Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a relevé le taux directeur à quatre reprises depuis la mi-2017. Sa plus récente augmentation, d'un quart de point, est survenue en juillet.

Un pic temporaire de l'inflation

Dans sa déclaration de mercredi, la Banque a également expliqué pourquoi elle ne s'appuierait pas sur une lecture récente de l'inflation indiquant qu'elle a atteint le sommet de sa fourchette privilégiée pour hausser les taux d'intérêt.

L'inflation inattendue de 3 % enregistrée en juillet n'était qu'un pic temporaire des données provoquées par les prix des billets d'avion et de l'essence, a souligné la Banque. Selon les prévisions, l'inflation devrait redescendre aux environs de 2 % au début de 2019.

L'inflation de base — qui exclut les composants dont les prix sont plus volatils, tels que l'essence — est restée fermement autour de 2 %, a ajouté la Banque.

III AGRICULTURE

Les producteurs de grains demandent à leur tour l'aide de Québec

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) demandent à leur tour que le gouvernement intervienne afin de soutenir leur secteur d'activité, frappé par une chute des prix du soya depuis le début des tensions commerciales entre Pékin et Washington au printemps.

Selon le regroupement, la baisse des prix sur le marché se traduira au final par des pertes avoisinant 100 à 120 millions chez les producteurs, qui ont besoin d'une aide « de toute urgence ». De manière concrète, le prix est passé d'environ 485 $ la tonne à 435 $.

« Une partie des pertes est déjà subie en raison de la chute boursière, beaucoup dans le soya et un peu dans le maïs », a dit lors d'un entretien le directeur général des PGQ, Benoit Legault. La chute « brutale » dans le soya va « se transposer au maïs, fort probablement en 2019 ».

Le Québec compte de 6000 à 7000 producteurs de soya, selon M. Legault, et 6000 dans le créneau du maïs. Souvent, les mêmes producteurs font les deux. Les PGQ comptent environ 11 000 membres au total. Bon an mal an, le maïs et le soya représentent 80 % de la production québécoise de grains.

Les prix du soya ont commencé à chuter lors des premières menaces de la Chine en guise de représailles envers Washington. Pékin a fini par imposer des tarifs de 25 % sur le soya américain. Selon les PGQ, la baisse des prix qui s'est manifestée sur le marché du soya, et qui frappera le maïs, entraînera, pour un producteur type, une perte de 80 000 $ l'an prochain. Cela fait en sorte que les marges bénéficiaires se transforment instantanément en pertes, a dit le regroupement.

Le Québec compte de 6000 à 7000 producteurs de soya.
DEREK R. HENKLE
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Chine regarde ailleurs

Le pays asiatique est un acheteur extrêmement important de la production des agriculteurs américains, qui lui vendent la moitié de leur production. Or, depuis l'imposition des sanctions douanières, les acheteurs chinois cherchent des solutions de rechange.

« Les décisions agressives de l'administration Trump déséquilibrent sérieusement le marché des grains. », a affirmé dans un communiqué le président des PGQ, Christian Overbeek. « Ceci s'ajoute au déséquilibre criant du soutien gouvernemental à notre endroit par rapport à nos concurrents. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec doit réagir avant qu'il ne soit trop tard. Il faut débloquer une aide directe pour soutenir nos producteurs dans l'immédiat et adapter les programmes de sécurité du revenu dans le futur. » Le regroupement souhaite également que le gouvernement québécois entre en contact avec Ottawa pour qu'il contribue lui aussi à un plan.

La sortie des PGQ survient au lendemain de celle des producteurs porcins, qui ont évoqué la chute des prix dans leur propre secteur afin d'interpeller le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Les éleveurs de porcs, qui fonctionnent eux aussi à l'extérieur du système de la gestion de l'offre, demandent aux deux ordres de gouvernement une enveloppe globale de 50 millions. Le prix que reçoivent ces éleveurs s'applique partout sur le continent, et il est passé de 2,30 $US le kilo à 1,20 $ depuis le début de l'été.

Au cabinet du ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, on a indiqué que celui-ci a eu des rencontres avec les acteurs de l'industrie agricole. La situation est toutefois particulière, car l'Assemblée nationale a été dissoute pour la campagne électorale.

Le gouvernement Couillard a annoncé le mois dernier des mesures d'aide totalisant 863 millions pour les entreprises et les travailleurs touchés par les différentes décisions de Washington en matière commerciale. Cette somme comprend une aide de 45 millions spécifiquement pour le secteur agricole, qui consiste à épauler les dépenses d'investissement au chapitre de la productivité.

III ANALYSE

Dommages collatéraux

En apparence, tout va bien au pays de Trump ! Mais cela pourrait ne pas durer.

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'économie américaine voit son PIB croître à un rythme annuel de plus de 4 % et son taux de chômage tomber sous les 4 %, près de son plus bas niveau en 20 ans. En Bourse, en définitive, seules les actions américaines proposent un rendement digne de ce nom cette année. En apparence, tout va bien au pays de Trump !

Mardi, les éleveurs québécois de porc lançaient un appel à l'aide. Le conflit commercial opposant les États-Unis à la Chine et au Mexique a provoqué un effondrement de près de moitié du prix courant du kilo cet été. Mercredi, ce fut au tour des producteurs québécois de grains de solliciter un tel appui gouvernemental. Les tensions entre Washington et Pékin, suivies des représailles chinoises, ont notamment fait chuter les prix du soja de 10 % en quelques semaines. Celui du maïs devrait suivre.

Cette chute des cours n'est également pas sans avoir un impact sur les producteurs américains. En juillet, le gouvernement Trump a annoncé une aide financière de 12 milliards $US en appui aux agriculteurs touchés par les mesures de représailles aux tarifs douaniers appliquées par leurs partenaires commerciaux. Dans le porc, Washington a conçu un plan d'aide de plus de 800 millions prévoyant l'achat direct de produits du porc et un appui à l'ouverture de nouveaux marchés. Ailleurs, nombreuses sont les entreprises américaines à subir les pressions à la hausse sur le prix des produits transformés et importés. Les dommages collatéraux se multiplient à vitesse grand V.

La Banque du Canada l'a souligné mercredi. « Les tensions commerciales élevées restent un des principaux risques qui pèsent sur les perspectives mondiales, et elles exercent des pressions à la baisse sur le prix de certains produits de base. Parallèlement, les tensions financières se sont intensifiées dans certains pays émergents, mais les retombées sur d'autres pays sont limitées. »

Sur une base plus macroéconomique, « les guerres commerciales déclenchées par les États-Unis semblent commencer à nuire à l'économie mondiale. Les économies émergentes, très dépendantes du commerce international, ont vu les révisions des bénéfices devenir négatives pour la première fois depuis 2016. Les responsables politiques doivent maintenant prendre des mesures pour réaccélérer la croissance en 2019 », ont ajouté les analystes de la Banque Nationale, qui notent que le volume du commerce mondial a stagné au deuxième trimestre. Dans sa lecture de la situation financière mondiale, Jean-Claude Trichet, ex-président de la Banque centrale européenne, a évoqué pour sa part une accélération dangereuse de l'endettement des pays émergents. Cet endettement, essentiellement libellé en dollars américains, doit également subir les contrecoups d'un déplacement des capitaux vers le billet vert traduisant une aversion accrue pour le risque, forçant les banques centrales de ces pays à hausser leur taux d'intérêt.

Pour l'heure, l'économie américaine a vu sa vigueur être amplifiée par un imposant stimulus budgétaire, les réductions d'impôt ayant eu l'effet de stéroïdes sur les dépenses de consommation et les investissements des entreprises. Aussi, la contribution des exportations a été fortement influencée par un jeu d'anticipation des tensions commerciales. Mais elle n'est pas immunisée ou isolée. Pour la suite, les premières menaces viennent d'une réduction déjà perceptible de la croissance de l'économie mondiale. S'ajoute l'appréciation du dollar américain, alimentée par la hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale, qui viendra plomber la croissance mondiale et se répercuter sur le bénéfice des entreprises américaines. Sans oublier le poids des sanctions et rétorsions sur la transformation et la consommation.

Finalement, le Fonds monétaire international a déjà déclaré les États-Unis grands perdants de cette guerre commerciale où tous sortent plus affaiblis. L'institution met en exergue la vulnérabilité du commerce américain subissant les mesures de représailles venant de toutes parts et s'étendant à un portefeuille de produits élargi « alors que les autres économies pourraient réorganiser leurs flux commerciaux en évitant les États-Unis ».

LE DEVOIR DE DÉBATTRE ET L'UQAM

Élections 2018 : les grands enjeux en éducation

Dans le cadre des élections provinciales de 2018, *Le Devoir* et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont réuni les candidats des quatre principaux partis, qui débattront de financement, d'accessibilité, de formation et de valorisation du métier d'enseignant, de petite enfance, d'élèves à besoins particuliers et de l'école de demain. C'est un rendez-vous !

Hélène David
députée et candidate du Parti Libéral du Québec dans Marguerite-Bourgeoys, Ministre responsable de l'enseignement supérieur, Ministre responsable de la condition féminine

Christine Labrie
Candidate de Québec Solidaire dans Sherbrooke

Carole Poirier
Députée et candidate du Parti Québécois dans Hochelaga-Maisonneuve

Jean-François Roberge
Député et candidat de la Coalition Avenir Québec dans Chambly

Animé par le directeur du *Devoir* BRIAN MYLES

Le mardi 11 septembre 2018, à 19 h

Lieu : SH-2800 / Pavillon Sherbrooke de l'UQAM
200, rue Sherbrooke Ouest / Entrée libre

Inscription obligatoire : LeDevoir.com/education2018

LE DEVOIR UQÀM

III TENNIS

Djokovic sur la voie royale

Mercredi a aussi été jour de fête pour le Japon, à l'US Open

ELODIE SOINARD
À NEW YORK
AGENCE FRANCE-PRESSE

Promis à Roger Federer avant son dérapage surprise, Novak Djokovic est opposé au 55e joueur mondial, l'Australien John Millman, en quarts de finale de l'US Open, mercredi à New York.

Le tennis japonais est à la fête : pour la première fois, il compte en même temps un joueur et une joueuse, Kei Nishikori et Naomi Osaka, dans le dernier carré en Grand Chelem.

Djokovic et l'invité surprise

On lui promettait Roger Federer, c'est finalement le 55e joueur mondial, John Millman, tombeur surprise du Suisse aux vingt couronnes en Grand Chelem en huitièmes de finale 48 heures plus tôt, qui se dresse de l'autre côté du filet. À 29 ans, son adversaire du soir n'avait jamais connu la saveur d'une deuxième semaine en tournoi majeur avant la quinzaine new-yorkaise.

Autant dire que « Djoko » dispose d'une voie royale vers le dernier carré. D'autant que le Serbe de 31 ans, même s'il a souffert de la touffeur qui enveloppe New York depuis le début du tournoi, est plongé dans un bain de jouvence depuis son sacre de la renaissance à Wimbledon mi-juillet, venue refermer deux ans de vicissitudes, entre coude douloureux et tête en vrac.

S'il s'impose, Djokovic, en quête d'un quatorzième trophée en Grand Chelem qui lui permettrait d'égaler Pete Sampras, affrontera Nishikori pour une place en finale.

Place au Japon

À 28 ans, le Japonais, ex-no 4 mondial aujourd'hui 19e, confirme son retour au plus haut niveau après avoir été éloigné du circuit pendant six mois, entre août 2017 et février dernier, la faute à un poignet droit blessé et opéré. Il est venu à bout en cinq sets (2-6, 6-4, 7-6 (7/5), 4-6, 6-4) après plus de quatre heures de match du no 7 mondial, Marin Cilic. Une revanche sur le Croate, sacré à ses dépens à Flushing Meadows en 2014.

C'est la troisième fois que Nishikori se hisse en demi-finale en Grand Chelem. Chaque fois (2014, 2016 et 2018), c'était à New York. Ce parcours garantit au Nippon, tombé au 39e rang mondial début avril — son classement le plus bas depuis octobre 2011 —, de frapper au moins aux portes du top 10 à l'issue du dernier tournoi majeur du calendrier.

À 28 ans, Kei Nishikori, ex-no 4 mondial aujourd'hui 19e, confirme son retour au plus haut niveau.
AL BELLO AGENCE FRANCE-PRESSE

Jamais dans l'histoire du tennis japonais un joueur et une joueuse n'avaient atteint de concert le dernier carré en tournoi majeur

Chez les femmes

À vingt ans, Osaka (19e) a, elle, offert au Japon sa première demi-finale féminine en Grand Chelem depuis vingt-deux ans. La dernière fois que c'était arrivé, en 1996, avec Kimiko Date à Wimbledon, Osaka n'était pas encore née !

Jamais dans l'histoire du tennis japonais un joueur et une joueuse n'avaient atteint de concert le dernier carré en tournoi majeur.

Sa victoire express aux dépens de l'Ukrainienne Lesia Tsurenko (36e) acquise 6-1, 6-1 en moins d'une heure, c'est en... anglais qu'Osaka a répondu aux questions des journalistes nippons.

Car si elle est née à... Osaka et que sa mère est japonaise, elle vit aux États-Unis depuis qu'elle a trois ans. Le japonais, elle le comprend, mais le parler, c'est une autre histoire.

La Japonaise, qui naviguait autour de la 70e place mondiale en début de saison, s'est révélée au printemps, sur ciment américain déjà, en remportant le prestigieux tournoi d'Indian Wells, puis en battant sèchement Serena Williams (6-3, 6-2) au premier tour à Miami la semaine suivante.

Mais en Grand Chelem, son meilleur résultat était avant cette édition 2018 de l'US Open un huitième de finale, à l'Open d'Australie en janvier.

Extérieurement, son inexpérience n'a pas transparu mercredi. Intérieurement, à la croire, c'était autre chose.

« J'étais en panique, mon corps tout entier tremblait, mais j'ai bien joué », a raconté Osaka, qui a accueilli sa qualification sans émotion apparente, deux jours après avoir fondu en larmes après le succès qui lui avait ouvert les portes des quarts de finale.

La suite des choses

Pour une place en finale, la joueuse japonaise Naomi Osaka se mesurera à l'Américaine Madison Keys (14e), finaliste sortante, ou à l'Espagnole Carla Suárez Navarro (24e), opposées en soirée.

EN BREF

Tom Brady se voit sur un terrain de la NFL dans cinq ans

FOXBOROUGH — Le quart-arrière de 41 ans des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, Tom Brady, a mis une chose au clair alors qu'il se prépare pour sa 19e saison dans la NFL : il ne prévoit pas arrêter de jouer dans un avenir rapproché. « J'aimerais jouer à 41, 42, 43, 44 et 45 ans, a affirmé Brady. Ce serait tout un défi. Je ne pense pas que ce sera facile. Je crois même que ce sera très difficile. Mais je pense être en mesure de le faire. Une fois que vous arrêtez, c'est terminé. Je ne suis pas prêt à dire que c'est terminé, parce que je ne sens pas que ce soit le temps d'arrêter ». Les Patriots lancent leur saison 2018 dimanche, contre les Texans de Houston.
Associated Press

Surf : égalité hommes-femmes des primes sur le circuit mondial

LOS ANGELES — La World Surf League (WSL), organisatrice du circuit professionnel mondial de surf, a décidé mercredi d'instituer l'égalité des primes de résultats entre hommes et femmes à partir de 2019. « Cette décision est simplement la bonne décision à prendre [...] Nous voulons être en première ligne pour pousser à l'égalité dans tous les domaines de la vie », a expliqué la directrice générale de la WSL, Sophie Goldschmidt. La WSL se présente comme la première ligue professionnelle établie aux États-Unis à promouvoir l'égalité salariale entre ses sportifs et sportives. L'Australienne Stephanie Gilmore, sextuple championne du monde de la discipline, qui fera ses débuts olympiques en 2020 à Tokyo, a qualifié cette décision d'« incroyable ». « L'argent, c'est fantastique, mais le message qu'il véhicule est encore plus fort [...] J'espère que cela va servir de modèle à d'autres sports, fédérations internationales et à toute la société », a-t-elle noté. En 2018, la dotation globale du circuit masculin de surf était de 607 800 $US, avec 36 surfeurs en lice, et de 303 900 pour le circuit féminin, avec 18 sportives admises.
Agence France-Presse

MOTS CROISÉS

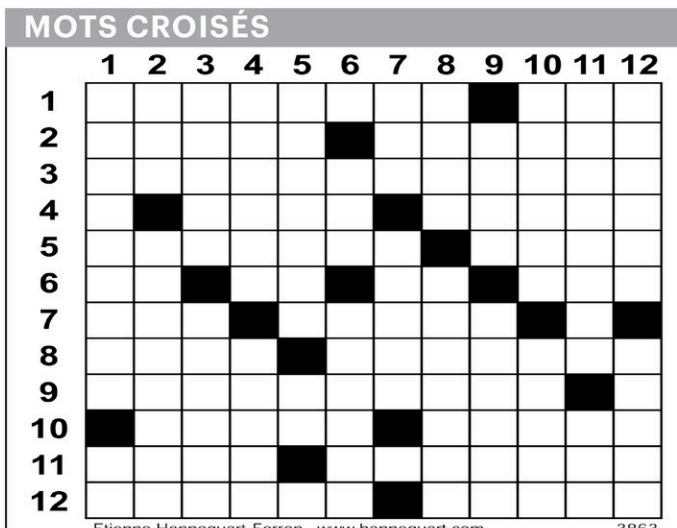

Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3863

HORIZONTALEMENT

1. Discours pompeux - Était apportée par la femme.
2. Il va à l'école - Petit discours de circonstance.
3. Pas recommandée.
4. Randonnée en montagne - Prince des démons.
5. Orchidée - Jeune fille.
6. Trois fois trois - Marque une liaison - Abréviation chrétienne - Titre de Chaplin.
7. Voile - Ce qui est produit par une action.
8. Elle inspire le poète - Blessures.
9. Dithyrambiques.
10. Argot américain - Émanaient du roi.
11. Matériel - Unies.
12. Alpagué - Entre Vénus et Mars.

VERTICALEMENT

1. Système moral qui fait du plaisir le but de la vie - Dieu solaire.
2. Boisson fermentée - Éjecter.
3. Côté d'une feuille - Éloigner des autres.
4. N'aboutit pas - Équivalente.
5. Jeune femme - Branché.
6. Sport d'hiver - Sang-froid.
7. Banal - Niche funéraire.
8. L'or des champs - Mets sucré.
9. Avant de sauter - Rendue moins chaude.
10. Se trouvent à l'embouchure des fleuves - Matière à paniers.
11. D'une partie du monde - Pour la troisième fois.
12. Saillie du côté externe de la paume de la main - Tamisé.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
2	A	C	H	E	V	E	■	E	U	R	O	S
3	C	O	U	P	■	D	R	U	S	■	U	S
4	A	L	B	A	N	I	E	■	S	I	L	O
5	R	E	A	L	E	■	T	R	I	M	E	R
6	M	■	R	■	A	E	R	E	■	I	R	A
7	E	M	B	O	N	P	O	I	N	T	■	G
8	S	I	E	S	T	E	■	N	O	E	M	E
9	■	S	■	M	I	L	I	E	U	■	A	■
10	R	E	P	O	S	E	S	■	G	A	R	E
11	A	R	I	S	E	■	I	S	A	R	D	S
12	D	E	S	E	R	T	S	■	T	A	I	T

3862
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

SUDOKU

par Fabien Savary

			7				2	8
	4							
2		5		1	9	6		
	6						8	
	7			6	1	4		
	2	1		5				9
				3		8	9	
	8	4	5		7			3
		7		8				6

Niveau de difficulté : FACILE 4000

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une ☐ seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans ☐ une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	1	2	6	3	8	4	5	7
4	7	6	1	2	5	8	9	3
3	5	8	9	4	7	2	6	1
2	6	5	3	7	4	9	1	8
8	4	9	2	6	1	3	7	5
7	3	1	5	8	9	6	4	2
1	9	3	4	5	2	7	8	6
6	8	4	7	1	3	5	2	9
5	2	7	8	9	6	1	3	4

3999

SUDOKU : le logiciel☐
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté ☐
par notre expert Fabien Savary☐
En exclusivité sur le site des Mordus☐
www.les-mordus.com☐

Météo Média

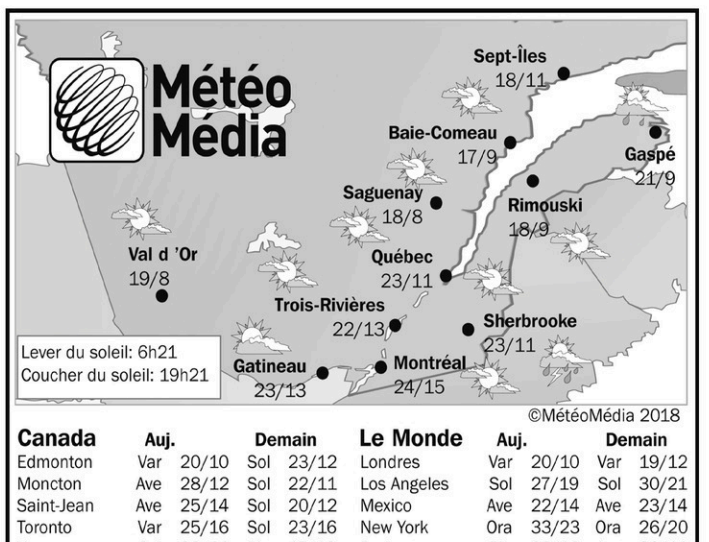

©MétéoMédia 2018

Canada	Auj.		Demain		Le Monde	Auj.		Demain	
Edmonton	Var	20/10	Sol	23/12	Londres	Var	20/10	Var	19/12
Moncton	Ave	28/12	Sol	22/11	Los Angeles	Sol	27/19	Sol	30/21
Saint-Jean	Ave	25/14	Sol	20/12	Mexico	Ave	22/14	Ave	23/14
Toronto	Var	25/16	Sol	23/16	New York	Ora	33/23	Ora	26/20
Vancouver	Sol	22/14	Plu	17/13	Paris	Plu	22/13	Ave	20/11
Winnipeg	Sol	23/12	Sol	21/15	Tokyo	Var	29/25	Plu	28/26

Montréal

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
24	15	23/10	18/8	18/13
Passages nuageux (pdp 40%).	Généralement dégagé.	Généralement ensoleillé.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.

Québec

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
23	11	21/8	17/6	16/10
Passages nuageux.	Ciel dégagé.	Ensoleillé.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.

Gatineau

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
23	13	22/8	18/8	18/12
Ciel variable.	Généralement dégagé.	Ensoleillé.	Ensoleillé.	Passages nuageux.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.
Météo Média

III NICARAGUA

La Russie accuse les États-Unis « d'ingérence » à l'ONU

Le pays est secoué depuis la mi-avril par des manifestations de l'opposition qui ont fait plus de 320 morts

AGENCE FRANCE-PRESSE
À NEW YORK

La Russie a accusé mercredi les États-Unis d'« ingérence » au Nicaragua, lors d'une réunion du Conseil de sécurité organisée par Washington contre l'avis de plusieurs de ses membres, dont Moscou, Pékin et Bogotá.

« La Russie est catégoriquement opposée aux discussions au Conseil de sécurité sur la situation au Nicaragua », a asséné plusieurs fois l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia.

Cette réunion représente « un exemple édifiant et triste d'une ingérence de l'extérieur destructrice ». « Le Conseil de sécurité est comme un juge du Nicaragua », a-t-il ajouté, alors que dans ce pays « la situation s'est stabilisée ces derniers temps ».

Le diplomate russe a cité le Chili, Cuba et le Venezuela au titre des « ingérences » américaines passées ou présentes en Amérique latine.

Le Nicaragua est secoué depuis la mi-avril par des manifestations de l'opposition qui se sont étendues à tout le pays en réaction à la répression. Elles ont fait plus de 320 morts et 2000 blessés. Des milliers de Nicaraguayens se sont réfugiés notamment au Costa Rica voisin, de peur d'être arrêtés.

L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, a de son côté dénoncé une évolution « dictatoriale » au Nicaragua. « La propagation de la tyrannie suit un modèle prévisible », a-t-elle souligné, en évoquant le silence imposé aux médias et à l'opposition, les attaques contre les universités, les syndicats ou l'Église.

« Le régime déploie ses militants pour kidnapper, torturer et exécuter des dissidents », a aussi affirmé Nikki Haley, en établissant un parallèle avec la situation au Venezuela et en Syrie.

Le Conseil de sécurité ne doit pas — ne peut pas — être un observateur passif alors que le Nicaragua continue de se transformer en un État corrompu et dictatorial

NIKKI HALEY

Selon l'ambassadrice américaine, plus de 25 000 Nicaraguayens se sont exilés depuis le début de la crise au Costa Rica, au Honduras, à Panama et au Mexique.

« Le Conseil de sécurité ne doit pas — ne peut pas — être un observateur passif alors que le Nicaragua continue de se transformer en un État corrompu et dictatorial », a-t-elle insisté.

Présent à la réunion du Conseil, Denis Moncada Colindres, chef de la diplomatie du Nicaragua, a vivement dénoncé « une ingérence claire dans les affaires internes » de son pays. « Nous exigeons l'arrêt de toute politique interventionniste violant le droit international », a-t-il ajouté, en assurant que son gouvernement respectait les droits de la personne.

Au Conseil de sécurité, une majorité de membres — notamment occidentaux mais aussi le Pérou — sont favorables à des discussions sur le Nicaragua. À l'opposé, la position de la Russie est soutenue par la Chine, la Bolivie, l'Éthiopie ou le Kazakhstan.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17218

A88 – Gestion du port de plaisance de Lachine

L'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 4 septembre 2018 est reportée au jeudi 13 septembre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17199

Acquisition de divers fourgons (passagers et utilitaires)

L'ouverture des soumissions prévue pour le jeudi 04 septembre 2018 est reportée au mardi 11 septembre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-16688

Fourniture de machines distributrices industrielles

L'ouverture des soumissions prévue pour le jeudi 6 septembre 2018 est reportée au mardi 20 septembre 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Avis public

Villeray Saint-Michel Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, a adopté le 4 septembre 2018 un premier projet de résolution numéro **PP18-14008** intitulé : « Accorder, par résolution, la demande d'autorisation pour l'implantation de la construction hors toit et des équipements mécaniques à moins de deux fois leur hauteur par rapport aux murs de façades en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14003) pour la propriété située au 7345, boulevard Saint-Laurent ».

La demande, telle que soumise, déroge aux articles 22 et 23 du Règlement de zonage qui ont à trait aux éléments suivants :

- article 22: superficie et retrait de la construction hors toit;

- article 23: implantation d'un équipement mécanique.

Ce projet vise la zone 0593 qui se situe à l'est du boulevard Saint-Laurent, entre les rues de Castelnau et Faillon.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **13 septembre 2018 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.

3. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

4. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

ARTM Autorité régionale de transport métropolitain

Appel d'offres public

Balisage des pratiques comptables et du financement des organismes publics de transport en commun

Numéro d'appel d'offres : 1000100

Documents d'appel d'offres sont disponibles via le site système électronique d'appel d'offres (SEAO) www.seao.ca à partir de jeudi, **6 septembre 2018**.

Dépôt de soumission : Pour être validement reçue, toute offre doit être déposée **au plus tard le jeudi, 4 octobre 2018 à 15 h**, au bureau de **l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM),** situé au 700 de la Gauchetière Ouest, 21ème étage, Montréal (Québec) H3B 5M2

RRUQ Régime de retraite de l'Université du Québec

Avis aux participants du Régime Fin d'une entente de transfert

Le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) souhaite vous informer que le Bureau des régimes de retraite de Montréal a avisé le RRUQ que le Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal mettra fin à sa participation à l'entente de transfert conclue avec le RRUQ à compter du 1er octobre 2018.

Si vous avez actuellement des droits accumulés dans le Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal et que vous envisagez un transfert vers le RRUQ, nous vous invitons à compléter une demande de transfert au plus tard le 30 septembre 2018.

L'avis de résiliation de l'entente de transfert peut être consulté au bureau du Secrétariat du RRUQ, à l'adresse apparaissant ci-dessous. Une copie peut également vous être acheminée sur demande, sans frais, par courrier postal ou par courriel.

Le présent avis concerne uniquement le **Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal**. L'entente de transfert demeure en vigueur pour les autres régimes de retraite de la Ville de Montréal étant visés par cette entente :

- Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal
- Régime de retraite des contremaitres de la Ville de Montréal
- Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal
- Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat du RRUQ au (418) 654-3850 ou sans frais au 1 (888) 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.

Québec, le 6 septembre 2018

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boul. Laurier, bureau 600,
Québec (Québec) G1V 4W1
Tél. : 418 654-3850 | 1 888 236-3677 | www.rruq.ca

Avis public

Villeray Saint-Michel Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, a adopté le 4 septembre 2018, un premier projet de résolution numéro **PP18-14007** intitulé : « Accorder, par résolution, la demande d'autorisation pour la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel de 11 logements sur le terrain situé à l'intersection nord-est des rues Villeray et Cartier, en vertu du Règlement sur les P.P.C.M.O.I. de l'arrondissement (RCA04-14003) ».

L'objet du projet de résolution est à l'effet d'autoriser la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel de 11 logements sur le terrain situé à l'intersection nord-est des rues Villeray et Cartier.

Ce projet déroge aux dispositions des articles 119 et 561 du Règlement de zonage de l'arrondissement (01-283) concernant le nombre de logements et d'unités de stationnement.

Ce projet vise la zone 0373 délimité à l'est par les bâtiments sur la rue de Bordeaux, au nord par les bâtiments sur la rue Tillemont, à l'ouest par les bâtiments sur l'avenue Papineau et au sud par les bâtiments sur la rue L.O. David.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **13 septembre 2018 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.

3. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

4. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Appel d'offres

Lachine
Montréal

Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 10 h 30, à la date ci-dessous mentionnée, à la mairie d'arrondissement de Lachine, à l'attention de M. Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement, 1800, boul. Saint-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2N4 pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : LAC-PUB-1827
Descriptif : Travaux de remplacement des portes principales de la bibliothèque Saul-Bellow - Arrondissement de Lachine
Date d'ouverture : 24 septembre 2018
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Visite supervisée des lieux : N/A
Renseignements :
lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumissions en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 6 septembre 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

Avis public

Villeray Saint-Michel Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, a adopté le 4 septembre 2018 un premier projet de résolution numéro **PP18-14006** intitulé : «Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04-14003), et ce, malgré les dispositions prévues à l'article 119 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283), une résolution à l'effet de permettre l'usage restaurant dans un local du bâtiment situé au 432, rue de Castelnau Est.»

L'objet du projet de résolution est à l'effet d'accorder la demande d'autorisation pour permettre l'usage restaurant dans un local du bâtiment situé au 432, rue de Castelnau Est, aux conditions suivantes :

- l'aménagement d'un usage « restaurant, traiteur » ne doit pas comprendre un équipement générant des bruits ou des odeurs à l'extérieur du bâtiment telle une hotte commerciale.
- la superficie du commerce est limité à un maximum de 100 mètres carrés;
- les demandes de permis de transformation et de certificat d'occupation doivent être déposées dans les 6 mois suivants l'autorisation, à défaut de quoi l'autorisation sera caduque.

Ce projet déroge à l'article 119 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (01-283).

Ce projet vise la zone 0634 qui se situe sur la rue de Castelnau entre les rue Saint-Denis et Lajeunesse.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **13 septembre 2018 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.

3. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

4. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
(Article 102(4) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE 9254-9195 QUÉBEC INC.
Ayant opéré sous "Couture Lafleur" dans la Ville de Montréal, dans la province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que **9254-9195 Québec Inc.** est réputé avoir déposé une cession de ses biens le 30 août 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **20 septembre 2018 à 10h00, au 55, rue Castonguay, bureau 101, St-Jérôme, Québec** et que Ginsberg, Gingras & Associés Inc. a été nommé syndic de la faillite.

Signé à St-Jérôme, Québec, ce 31e jour d'août 2018.

ginsberg gingras

STEPHAN V. MOYNEUR, PAIR, SAI
GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.
101-55, rue Castonguay
St-Jérôme, Québec
J7Y 2H9

Syndic autorisé en insolvabilité

GATINEAU • MONTRÉAL • OTTAWA
VERDUN • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

Avis public

Villeray Saint-Michel Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, lors de sa séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018 a approuvé, le :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA06-14001-16 intitulé: «Règlement modifiant le Règlement sur les P.I.I.A. de l'arrondissement (RCA16-14001) afin d'y ajouter de nouveaux objectifs et critères relatifs aux travaux d'agrandissement de bâtiment, visibles de la voie publique, sur le territoire de l'arrondissement».

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique le **13 septembre 2018, à compter de 18 h au 405, avenue Ogilvy, 2e étage Montréal**.

L'objet du projet de règlement vise à soumettre les projets d'agrandissement de bâtiments, visibles de la voie publique, à un examen en vertu d'objectifs et de critères prévus au Règlement.

3. Ce projet vise l'ensemble de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

4. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

5. Le projet de règlement et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 6 septembre 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Appel d'offres

Lachine
Montréal

Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30**, à la date ci-dessous mentionnée, à la mairie d'arrondissement de Lachine, à l'attention de M. Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement, 1800, boul. Saint-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2N4 pour :

Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : LAC-PUB-1826
Descriptif : Services professionnels – Préparation des plans et devis et surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine
Date d'ouverture : 24 septembre 2018
Dépôt de garantie : N/A
Visite supervisée des lieux : N/A
Renseignements :
lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO. Chaque soumission doit être placée dans deux enveloppes cachetées distinctes et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 6 septembre 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, suite au décès de Madame Ghisèle BUSSIÈRES, en son vivant domiciliée au 2121, rue Dickson, Québec QC G1T 1C8, survenu le 11 août 2017, un inventaire des biens de la succession a été dressé par le liquidateur successoral. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés auprès de **Me Jean Yves BISSON**, notaire, de l'étude :
Convergence notaires
979, av. de Bourgogne,
bureau 550
Québec QC G1W 2L4
Tél. : (418) 653-1178
Télécop. : (418) 653-1393
jybisson@notarius.net
Jean Yves BISSON, notaire

Avis de clôture d'inventaire

Avis est donné qu'à la suite du décès d'Abdoulaye **DJIGO**, survenu le 23 mars 2018, en son vivant domicilié au 1079, rue Emma, Longueuil (Québec) J4J 3A2, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale **Khadidiatou DJIGO** le 26 juillet 2018.
Cet inventaire peut-être consulté jusqu'au 20 septembre 2018 par les intéressés y ayant droit à l'étude de Me Salim FARHAT, notaire, au
1525, rue Mazurette,
bureau 201, Montréal,
Québec, H4N 1G8.
Donné le
4 septembre 2018,
Khadidiatou DJIGO,
Liquidatrice.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du mardi : Réservations avant **15 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Jebi, le typhon le plus puissant en 25 ans à toucher le Japon

Mardi, le typhon *Jebi* a tué 11 personnes et en a blessé plus de 600 autres au Japon, en plus de causer d'importants dégâts matériels. Le typhon le plus violent des 25 dernières années — avec des vents de près de 220 km/h dans sa périphérie — a touché la région du Kansaï, dans l'ouest du pays, avant de continuer sa route au nord. Les autorités japonaises ont annoncé que l'aéroport régional pourrait rester fermé pendant une semaine, le temps de déblayer tous les débris causés par le cyclone tropical. Le premier ministre Shinzo Abe a promis « les efforts maximums pour traiter la situation et remettre en état les infrastructures ». Jeudi, un puissant séisme de magnitude 6,6 a frappé l'île d'Hokkaido, la plus septentrionale des îles principales du Japon, causant des glissements de terrain, des coupures de courant et quelques blessés. Le tremblement de terre s'est produit en pleine nuit à 62 km au sud-est de la capitale régionale, Sapporo.

JIJI PRESS AGENCE FRANCE-PRESSE

Trump suggère de changer les lois sur la diffamation

Le livre explosif de Bob Woodward ne plaît pas au président américain

AGENCE FRANCE-PRESSE
À WASHINGTON

Donald Trump a suggéré mercredi un changement des lois sur la diffamation en s'en prenant à nouveau au célèbre journaliste Bob Woodward, dont le livre explosif dresse un portrait accablant du président américain.

« N'est-ce pas une honte que quelqu'un puisse écrire un article ou un livre, avec des histoires totalement inventées, et dresser un tableau d'une personne qui est littéralement l'exact inverse des faits et s'en sortir sans punition ni frais ? » s'est plaint le locataire de la Maison-Blanche de bon matin sur Twitter.

« J'ignore pourquoi les politiciens de Washington ne changent pas les lois sur la diffamation », a fait mine de s'interroger le républicain.

L'objet de l'ire présidentielle : l'ouvrage de Bob Woodward sur son action à la Maison-Blanche. Ce journaliste d'investigation est connu pour avoir révélé avec son compère Carl Bernstein le scandale du Watergate poussant, *in fine*, Richard Nixon à la démission.

Dans ce livre à paraître le 11 septembre aux États-Unis et dont le *Washington Post* a publié des extraits, M. Woodward dresse le portrait d'un président inculte, colérique et paranoïaque que ses collaborateurs s'efforcent de contrôler pour éviter les pires dérapages.

Publication d'une tribune anonyme

Le *New York Times* a publié mercredi la tribune anonyme d'un haut responsable du gouvernement Trump qui explique pourquoi et comment il s'efforce, avec d'autres, de lutter de l'intérieur contre les « pires penchants » du président américain. Dans un *tweet* lapidaire composé d'un seul mot écrit en majuscules, le locataire de la Maison-Blanche s'est demandé s'il s'agissait d'une « TRAHISON ».

L'auteur de ce texte, intitulé *« Je fais partie de la résistance au sein du gouvernement Trump »*, souligne clairement qu'il ne s'agit pas pour lui de soutenir la démarche de la gauche américaine, mais de protéger son pays contre le comportement de son 45e président.

III AFFAIRE SKRIPAL

Londres lance un mandat d'arrêt contre deux officiers russes

Ils font chacun l'objet de trois chefs d'accusation

OUERDYA AIT ABDELMALEK
À LONDRES
AGENCE FRANCE-PRESSE

La première ministre Theresa May a accusé mercredi le renseignement militaire russe d'être à l'origine de l'attaque au Novitchok sur le territoire britannique, perpétrée selon elle par deux « officiers » de ce service contre lesquels a été lancé un mandat d'arrêt.

Les deux hommes ont été identifiés par la police britannique comme étant Alexander Petrov et Ruslan Bochirov, des ressortissants russes.

Ils sont soupçonnés d'être les auteurs de l'empoisonnement au Novitchok de l'ex-espion russe Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia, le 4 mars à Salisbury, dans le sud-ouest de l'Angleterre, une affaire à l'origine d'une grave crise diplomatique entre le Kremlin et les Occidentaux.

Sur la base des informations fournies par le renseignement britannique, « le gouvernement a conclu que ces deux individus [...] sont des officiers des services de renseignement militaire russes, le GRU », a dit Theresa May, qui avait déjà pointé la responsabilité de Moscou, mais pas de manière aussi précise.

Moscou, qui nie depuis le départ être à l'origine de cette attaque, a dénoncé une « manipulation de l'information »

« Des traces de Novitchok ont été retrouvées dans leur chambre d'hôtel », a assuré la dirigeante conservatrice devant les députés britanniques. Mme May a ajouté que cette attaque avait « certainement aussi été approuvée en dehors du GRU, à un niveau élevé de l'État russe ».

Réagissant à l'annonce des mandats d'arrêt européens lancés par la police britannique, Moscou, qui nie depuis le départ être à l'origine de cette attaque, a dénoncé une « manipulation de l'information ».

« Les noms et les photographies qui ont été publiés dans les médias ne nous disent rien », a déclaré la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, citée par l'agence de presse TASS.

Outre ces mandats d'arrêt, le Royaume-Uni a demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies, qui devrait avoir lieu jeudi, pour informer ses membres de l'évolution de la situation, tandis que le chargé d'affaires russe à Londres a été convoqué au ministère des Affaires étrangères.

Dans la matinée, le chef de l'antiterrorisme britannique, Neil Basu, avait souligné lors d'un point presse que les noms des personnes recherchées, Alexander Petrov et Ruslan Bochirov, étaient très probablement « des noms d'emprunt ».

Montrant les photos des deux hommes, il a lancé un appel « au public à travers le monde : les reconnaissez-vous ? ».

Dans un communiqué, le parquet britannique a précisé avoir retenu contre les deux hommes trois chefs d'accusation : conspiration en vue de commettre un meurtre, tentative de meurtre contre les Skripal et un policier britannique contaminé après leur avoir porté secours et usage et possession de Novitchok.

Les deux suspects « sont arrivés à Londres le vendredi 2 mars à l'aéroport de Gatwick », a précisé M. Basu. Ils ont séjourné dans un hôtel avant de se rendre le 3 mars à Salisbury pour « un voyage de reconnaissance », suspecte la police.

Le 4 mars, « nous pensons qu'ils ont contaminé la porte d'entrée [de Sergueï Skripal] au Novitchok » avant de quitter le pays depuis l'aéroport de Heathrow le jour même, a ajouté M. Basu.

Sanctions américaines

L'ex-agent double russe Sergueï Skripal, installé à Salisbury, et sa fille Ioulia, qui lui rendait visite, avaient été empoisonnés au moyen du Novitchok, un puissant agent innervant issu d'un programme chimique soviétique.

En représailles, les Britanniques et leurs alliés avaient adopté une série de sanctions à l'encontre de la Russie, les États-Unis en annonçant encore de nouvelles début août.

EN BREF

Ballet diplomatique entre Israël, le Paraguay et les Palestiniens

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a ordonné mercredi la fermeture de l'ambassade d'Israël au Paraguay, qui avait peu auparavant annoncé qu'il transférait de nouveau à Tel-Aviv son ambassade en Israël, trois mois après son déplacement à Jérusalem. L'ex-président Horacio Cartes avait inauguré le 21 mai à Jérusalem la nouvelle ambassade de son pays en Israël, emboîtant le pas aux États-Unis et au Guatemala dans une démarche de rupture diplomatique qui avait indigné les Palestiniens. La décision du nouveau transfert de l'ambassade du Paraguay à Tel-Aviv a été prise par le gouvernement du nouveau président Mario Abdo Benítez, selon un communiqué officiel.
Agence France-Presse

Madrid appelle les indépendantistes catalans à discuter

ENKÖPING, SUÈDE — Le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez a demandé mercredi au président indépendantiste catalan Quim Torra d'ouvrir un dialogue avec les opposants au séparatisme afin d'apaiser les tensions politiques dans la région. « Aujourd'hui, en Catalogne, l'enjeu n'est pas l'indépendance, l'enjeu, c'est la coexistence, et nous devons tous montrer un plus grand sens des responsabilités [...] », a déclaré le dirigeant espagnol. Le socialiste a entamé, depuis son arrivée au pouvoir le 1er juin, un dialogue avec Quim Torra et a promis aux Catalans un référendum sur un nouveau statut comportant plus d'autonomie, et écartant l'hypothèse d'un vote sur l'indépendance.
Agence France-Presse

Avortement et loyauté à Trump : les sénateurs pressent Kavanaugh

WASHINGTON — Droit à l'avortement, armes et immunité du président : le candidat conservateur de Donald Trump à la Cour suprême, Brett Kavanaugh, tentait de rassurer mercredi sur ces questions épineuses en affichant son « indépendance », sans convaincre les sénateurs démocrates au deuxième jour de l'audition pour sa confirmation. Régulièrement interrompu par les cris de manifestants, Brett Kavanaugh a rapidement abordé la question critique de sa loyauté au président américain qui l'a désigné candidat, devant la commission judiciaire au Sénat américain.
Agence France-Presse

Twitter et Facebook dans le collimateur de la justice américaine

WASHINGTON — Après les menaces, le gouvernement américain a annoncé mercredi qu'il allait passer à l'acte en se penchant sur des soupçons de partialité pesant sur les géants Internet Twitter, Facebook ou encore Google, accusés par Donald Trump de bâillonner les voix conservatrices. Le ministre de la Justice Jeff Sessions veut discuter avec plusieurs procureurs fédéraux avant la fin du mois « de l'inquiétude grandissante que ces sociétés puissent mettre à mal la libre concurrence et étouffent intentionnellement les échanges libres des idées sur leurs plateformes », a indiqué le ministère dans un communiqué.
Agence France-Presse